

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 9 (1931)

Artikel: Le portrait de la comtesse de Coventry par J.-E. Liotard
Autor: Gielly, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE PORTRAIT DE LA COMTESSE DE COVENTRY PAR J.-E. LIOTARD

L. GIELLY.



LE Musée d'Art et d'Histoire a acquis récemment un petit *portrait de la Comtesse de Coventry*, par Liotard, bien connu des amateurs qui ont pu l'admirer dans plusieurs expositions¹. Il dénote une prodigieuse habileté; c'est une sorte de miniature au pastel, et, pour tenter une aventure aussi périlleuse, il fallait que le peintre se sentit absolument maître de lui. Ce portrait n'a point que le mérite de la difficulté vaincue. Il est d'un sentiment délicieux et la couleur, parfois un peu crue chez Liotard, est subtile, harmonieuse et charmante. Mais l'éloge de ce petit pastel n'est plus à faire. Nous ne voulons aujourd'hui que préciser quelques points de détail.

Au dos du pastel, sur la planchette de protection, nous avons relevé l'inscription suivante, tout entière de la main de Liotard, mais de trois plumes différentes:

Mimica pastel peint par
Pastel de la P^{sse} Darmstadt
Jean Etienne Liotard 1749

Quels renseignements nouveaux nous apporte cette inscription ? Deux seuls qui soient certains:

1. Le tableau a appartenu à la Princesse de Darmstadt. On sait que Liotard était en relation avec elle et qu'il exécuta notamment son portrait en 1746.

2. Le pastel fut exécuté en 1749. La date de 1753, jusqu'ici admise, est donc fausse; on l'avait choisie parce que l'on supposait que Liotard avait peint ce portrait pendant son séjour en Angleterre.

Restent les deux mots *Mimica pastel*. Que signifient-ils ? On sait que Liotard s'était épris à Constantinople d'une jeune fille du nom de Mimica. Le pastel de Genève serait-il le portrait de Mimica ? Nous ne le pensons pas. Il existe trois autres portraits dits de la comtesse de Coventry, l'un au Musée d'Amsterdam, de grande

¹ Il a été signalé et reproduit récemment dans le *Bulletin de l'Art* (Revue de l'Art), LVII, 1930, p. 223, fig.

dimension (0.93×0.73 , au pastel), le second dans la collection de lord Fitzhardinge, à Crawford, le troisième, à l'huile, dans la collection Fatio, à Genève. Les trois identi-



FIG. 1. — J. E. LIOTARD.
Portrait de la comtesse de Coventry.

fications pourraient être erronées. Cependant nous possédons d'autre part plusieurs gravures exécutées par le graveur anglais R. Houston et portant le nom de la comtesse de Coventry. Ces gravures furent publiées du vivant de Liotard, puisque R. Houston est mort en 1775, soit quatorze ans avant le pastelliste genevois. Or Liotard n'a pas protesté.

Mais le sens de cette inscription ? Le Louvre possède un dessin au crayon de la comtesse de Coventry; il fait partie d'une collection composée surtout d'études exécutées par le peintre en Orient. Liotard se serait-il servi pour établir le costume et la pose du portrait de la comtesse de Coventry d'une esquisse faite d'après son amie Mimica ? C'est une simple supposition qu'il sera sans doute impos-

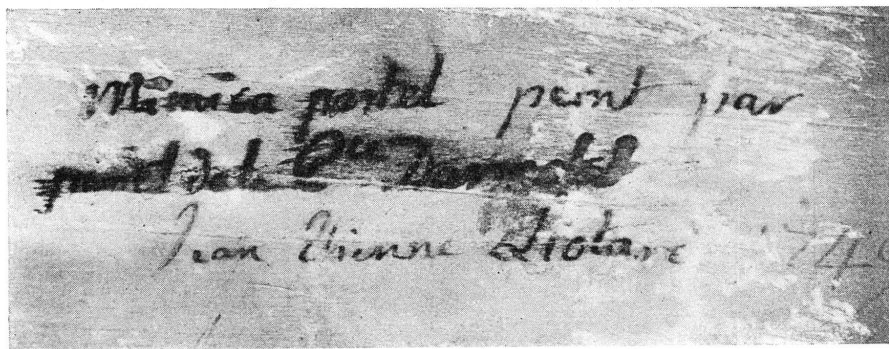


FIG 2. — Inscription au dos du pastel.